

**LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN ALGÉRIE
À L'ÉPREUVE DU CHÔMAGE ET DE LA PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI**

Abdelkader Khaldi

Docteur ès-sciences économiques, Université Ibn Khaldoun de Tiaret

Résumé

En longue période l'emploi s'est élargi. Il s'est fortement précarisé depuis quelques années.

Le chômage de masse perdure et alterne périodes de hausse et de baisse.

Parallèlement aux mouvements quantitatifs qui ont marqué le système du travail des mutations structurelles de l'emploi ont eu lieu.

Mots clés : chômage, emploi, développement, institutions, capital humain.

The labor market in Algeria : the test of unemployment and job insecurity

Abstract

In the long run employment has expanded sharply. In recent years it is became precarious.

Mass unemployment persists and alternating periods of rising and falling.

Along with quantitative movements that marked the labor market, structural changes in employment have occurred.

Keywords : unemployment, employment, development, institutions, human capital.

Introduction

Le marché du travail en Algérie a connu de profondes transformations induites par les bouleversements du système économique (étatisation de l'économie, industrialisation forcée, retour à l'économie de marché) et les mouvements de la production sur fond de croissance démographique élevée.

Les mutations du monde du travail sont multidimensionnelles, aux mouvements quantitatifs de l'emploi se sont ajoutées des transformations portant sur le statut du travail (travail salarié et travail indépendant), les structures sectorielles et les formes de l'emploi, les qualifications professionnelles etc.

Le déséquilibre qui structure le monde du travail est profond et multiforme. Au-delà du chômage d'autres problèmes affectent le système du travail, ils portent sur la qualité de l'emploi en termes de stabilité, de productivité, de rémunération, de protection sociale etc.

La population active est en expansion forte et continue. Cependant la baisse du taux de croissance démographique observée depuis la fin des années 1980, la hausse et l'allongement de la scolarité voient leur effet sur le volume de la force de travail contrecarré par l'intégration progressive de la population féminine au marché de l'emploi.

En longue période le mouvement de l'emploi a été irrégulier. Il s'est infléchi durant la longue période de ralentissement de la croissance (1986-2000).

La transition à l'économie de marché a provoqué une grande rupture avec une recomposition profonde du paysage de l'emploi. Parallèlement à la baisse du taux de salariat et à la remontée du travail indépendant, la précarisation de l'emploi s'est fortement accrue. L'emploi tertiaire s'est consolidé et les activités informelles se sont multipliées.

Que ce soit sous le socialisme ou sous l'économie de marché la productivité du travail est demeurée faible et s'est dégradée. Son bas niveau bride la croissance économique

Alternant hausse et baisse depuis les années 1960 le chômage a de nouveau baissé d'intensité depuis le début des années 2000 mais il a été relayé par une autre forme de dégradation du marché du travail qui est l'instabilité croissante de l'emploi.

C'est cet ensemble de questions ordonnées autour de l'évolution du système de l'emploi et de celle du chômage depuis le milieu des années 1960 à aujourd'hui que nous allons aborder dans cet article en nous appuyant sur une démarche institutionnaliste, en mettant en évidence les principales formes de détérioration de la situation du marché du travail et en proposant le concept d'emploi efficace comme vecteur de croissance intensive et comme alternative à l'emploi précaire.

Notre étude est organisée en cinq grands axes. Nous commencerons d'abord par une analyse des mouvements longs de l'offre de travail (section 1), de la production et de l'emploi (section 2), nous aborderons ensuite la recomposition sectorielle de l'emploi (section 3) et enfin la dégradation du marché du travail en deux volets : la précarisation de l'emploi (section 4) et le chômage massif (section 5).

1. Une forte croissance de la force de travail

L'offre de travail dépend essentiellement de facteurs démographiques (volume de la population totale, son taux de croissance, sa structure par âge etc.) et des comportements d'activité qui sont de nature sociologique (normes sociales en matière de travail des femmes par exemple) et institutionnelle (dispositifs légaux afférent à l'âge et à la durée de la scolarité, à l'âge de la retraite etc.).

La population algérienne totale a fortement progressé durant la période post-indépendance. Elle a presque doublé en vingt ans, comptant 18 millions de personnes en 1980 et 35,6 millions en 2010. Le taux annuel de croissance démographique a sensiblement et durablement diminué à long terme, caractéristique d'une transition démographique¹, passant de 3,2 pour cent dans les années 1970 à 1,97 pour cent entre 1990 et 1999 et à 1,53 pour cent pour la période 2000-2005.

¹ Cette transition démographique a pour origine un changement de comportement dû aux progrès de la scolarisation et particulièrement celle des filles. Les effets de l'enseignement ont porté sur un

Conséquence de l'inflation démographique et de la progression du taux d'activité (principalement celui des femmes) la population active a connu une forte croissance.

Tableau n° 1 : Evolution de la population active (en milliers de personnes) et du taux d'activité² (en %).

	1966	1977	1987	1990	2000	2009
Nombre d'actifs	2 564	3 049	5 278	5 672	8 153	10 554
Taux d'activité	21,6	21,9	23,6	26,7	26,8	30,2

Sources : *Recensement et enquête sur la main d'œuvre*, Office National des Statistiques (ONS), taux d'activité : calcul effectué par nous selon les données de l'ONS.

La force de travail a été multipliée par quatre en une quarantaine d'années (1966-2009) contre environ trois pour la population totale. Elle a donc crû à un rythme élevé qui est de 4,8 pour cent entre 1977 et 1990 et de 3,3 pour cent de 1990 à 2009.

Les flux additionnels annuels moyens de main-d'œuvre se sont fortement amplifiés passant de 44 000 personnes de 1966 à 1977 à 256 000 de 1990 à 2009.

Un rythme de croissance de la population active dépassant celui de la population totale résulte de la progression du taux global d'activité qui est passé de 21,9 pour cent en 1977, à 26,7 pour cent en 1990 et à 30,2 pour cent en 2009, due à un élargissement sensible de la participation des femmes à la vie économique (dont le taux d'activité a fait un bond considérable, passant d'un niveau dérisoire de 1,8 pour cent en 1966 à un seuil notable, bien qu'encore insuffisant, de 14 pour cent en 2000) et au poids grandissant des groupes d'âge actif dans la population totale (ces groupes dont l'âge varie de 15 à 64 ans ont vu leur proportion dans la population totale s'accroître d'environ 8 points – entre les recensements de 1987 et 1998 – qui est passée de 51,8 pour cent à 59,5 pour cent).

La jeunesse marque la structure des âges de la force de travail, ainsi les jeunes âgés de moins de 30 ans représentent-ils 46 pour cent de la population active en 2000 et 41 pour cent en 2005 (cette baisse récente de la proportion des jeunes dans la main-d'œuvre totale est due à la prolongation de la durée des études que traduit par exemple l'accroissement fulgurant de l'effectif des étudiants (au nombre de 195 000 en 1990 et de plus d'un million en 2010).

Du fait d'une tendance à une croissance continue des villes (avivée par un exode rural intense) la main-d'œuvre citadine prédomine, atteignant en 2005 près de 60 pour cent de la population active totale.

changement des valeurs sociales avec l'acceptation du travail des femmes et l'élévation de l'âge du mariage.

Ces dispositions jointes à celle de la pratique de moyens contraceptifs ont induit une chute importante du taux de fécondité.

² La définition du taux d'activité qui est retenue est : rapport entre la population active et la population totale.

Emploi et production ont connu une évolution divergente du fait du suremploi dans de nombreuses activités.

Malgré l'emploi surnuméraire le chômage a perduré.

Au fil du temps les flux d'emplois créés n'ont pu absorber complètement le surcroît de force de travail. Le régime de croissance s'est essoufflé durablement et le système économique,

d'une grande vulnérabilité, dépendant des ressources externes des hydrocarbures, s'est révélé défaillant..

2. Evolution de la production, de la productivité et de l'emploi

Bien que dotée de ressources naturelles appréciables l'économie algérienne a enregistré globalement de médiocres résultats.

Ces ressources ont induit des effets pervers qui ont fortement pénalisé le système productif³ : relâchement de la contrainte financière, négligence de la performance économique, hausse de l'importation au détriment de l'élargissement de la production domestique etc. (voir sur l'effet économique des ressources naturelles voir Stiglitz, 2006 ; sur le cas algérien voir Djoulefkit, 2008).

Depuis l'indépendance trois grandes phases jalonnent le mouvement de la production globale fortement déterminé par les cours des hydrocarbures⁴ : une phase de croissance modérée (années 1960 et 1970), une longue période de récession/dépression (1986-2000)⁵ et un nouveau cycle de reprise de l'activité depuis 2000.

Tableau n° 2 : Evolution du taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut et de l'emploi global (en %).

Périodes	PIB	Produit agricole	Produit industriel	Produit Des services	Emploi

³ C'est ce que les économistes appellent « malédiction des ressources naturelles », ou « paradoxe de l'abondance » ou encore « syndrome hollandais » (en référence à la Hollande où l'exportation de gaz dans les années 1960 a engendré une appréciation de la monnaie locale qui a affaibli la production des autres biens, devenue moins compétitive sur le marché mondial).

Dans le cas de l'Algérie il s'agit bien sûr d'un « mal hollandais » spécifique.

⁴ Les mouvements du prix du pétrole sont les suivants : hausse de 1971-1973 (multiplication par trois), de 1973-1975 (multiplication par sept), de 1978 -1981 (multiplication par deux et demi) et celle des années 2000 (multiplication par environ quatre entre 2000 et 2006). La baisse du prix a eu lieu en 1986 et dans les années 1990.

⁵ Selon les statistiques disponibles le PIB a baissé durant plusieurs années : -1,1 % en 1987 ; -1,8 % en 1988 ; -2,9 % en 1989 ; -2,2 % ; en 1990 (pour le produit marchand uniquement, services non marchands exclus) ; -2,2 % en 1993 et -0,9 % en 1994.

1961-1970	4,3	0,1	11,6	-1,1	
1970-1980	4,6	3,9	7,6	6,4	4,8
1980-1990	2,7	4,6	2,3	3,6	3,6
1990-2000	1,6	3,0	-0,1	3,0	3,1
2000-2008	4,0				5,4

Sources : périodes 1961-1970 à 1990-2000 : *Rapport sur le développement dans le monde* (rapports de 1971 à 2001), Banque Mondiale, Washington, (période 1990-1999 pour les produits sectoriels). Période 2000-2008 : taux moyens calculés par nous d'après les données de l'ONS, Alger.

Dans les années 1960 et 1970 l'expansion économique est appréciable, soutenue par des investissements relativement importants destinés à réaliser le projet de construction d'une base industrielle.

Le second trait de la croissance économique à long terme est son ralentissement, en effet le rythme annuel de progression du PIB s'affaiblit durablement, passant de 4,6 pour cent à 2,7 et 1,6 pour cent durant les intervalles : 1970-1980 ; 1980-1990 et 1990-2000.

Le troisième trait saillant est la reprise de la production globale, de 2000 à 2008 le taux de croissance du PIB se relève et atteint 4 pour cent de moyenne annuelle.

Les mouvements de la production ont eu des conséquences importantes sur le marché du travail. L'emploi global a été multiplié par cinq entre 1966 et 2008.

Sous l'effet de l'industrialisation et du suremploi dans le secteur public, entre 1966 et 1980 le nombre de personnes employées avait augmenté de 80 pour cent soit une croissance annuelle moyenne de 4,4 pour cent.

De 1980 à 1996 il s'est accru de 78 pour cent et de 62 pour cent entre 1996 et 2008.

Résultant d'une croissance économique extensive et continue de 1970 à 1986, la création d'emploi fut ainsi relativement forte. Elle est de 4,8 pour cent en rythme annuel de 1970 à 1980 et de 3,6 pour cent de 1980 à 1990.

Dotée d'une faible résilience l'économie algérienne n'a pas résisté au choc externe constitué par la chute brutale du prix du pétrole en 1986. Elle est entrée en récession d'une décennie et demie qui a ralenti le rythme de création d'emplois et accru le chômage.

La dynamique de l'emploi s'affaiblit entre 1990 et 2000 atteignant 3,1 pour cent de rythme annuel moyen et remonte à 5,4 pour cent de 2000 à 2008 soutenue par une forte relance publique de la production.

Dans toutes ces périodes le taux d'expansion de l'emploi apparaît supérieur à celui du produit intérieur brut (voir tableau n° 2), cela dénote une baisse de la productivité apparente du travail.

La productivité du travail à l'échelle de l'activité économique globale, appréhendée par la différence entre les taux de croissance du PIB et de l'emploi, est à la dégradation. Elle recule de 1,5 pour cent de moyenne annuelle entre 1990 et 2000 et de 1,4 pour cent entre 2000 et 2006⁶.

Dans l'industrie la baisse de la productivité du travail (mesurée *grosso modo* par l'écart entre les taux de progression du produit industriel et de l'emploi) est plus accentuée encore, soit 1,8 et 1,7 pour cent respectivement pour les périodes 1980-1990 et 1990-2000.

Les sureffectifs et le dysfonctionnement du secteur public sont à l'origine de la faible efficacité du travail qui y règne.

Le suremploi public est dû d'abord à une logique microéconomique. La thésaurisation du travail dans les entreprises étatiques leur procure une flexibilité pour faire face à une production saccadée et pallier l'absentéisme et le *turn over*.

D'autre part la politique distributive de l'Etat tend à maximiser l'emploi dans le secteur public centralement administré⁷.

L'inefficacité productive, inhérente au système économique planifié, est le produit d'une structure organisationnelle qui relève d'un modèle d'agence marqué par une asymétrie de l'information (entre l'organe central de planification : le mandant et les directeurs d'entreprises : les mandataires) et par une contrainte financière molle (Kornaï, 1984 et 2001) générateurs de comportements opportunistes (production sous-optimale par dissimulation des capacités réelles des entreprises pour éviter des plans tendus⁸).

Le nouvel arrangement institutionnel, combinant propriété publique et rapports marchands, mis en œuvre dans la seconde moitié des années 1980 n'a pas amélioré la production et la productivité faute d'une meilleure gestion des problèmes d'agence et d'un durcissement de la contrainte financière des entreprises.

En garantissant le fonctionnement d'entreprises inefficaces (sous-production et pertes financières récurrentes et élevées⁹), l'Etat a généré et renforcé le risque moral dans l'univers de production, c'est-à-dire cette disposition délétère à réduire l'effort productif.

⁶ Un rapport de la Banque Mondiale confirme la régression de la productivité du travail en Algérie (voir Dyer, 2005).

⁷ Dans les années 1970 et 1980 le secteur public était prédominant représentant 80 pour cent de la valeur ajoutée industrielle, 20 pour cent de celle de l'agriculture et 50 pour cent de celle de l'activité commerciale, monopolisant commerce de gros, commerce extérieur et le secteur des banques et assurances. Sur le mode de développement de cette période voir Bénissad (1977) et Baba Ahmed (1999).

⁸ Les entreprises publiques soumises à une planification centralisée adoptent divers comportements opportunistes pour réaliser les plans avec moins d'efforts. Elles optent pour des produits lourds quand l'indicateur du plan est en quantité et des produits chers (par le moyen du gaspillage notamment) quand il est exprimé en valeur. Ces actions ont été observées sous toutes les latitudes du monde socialiste (voir Nove, 1983).

⁹ Entre 1991 et 2004 les subventions budgétaires de l'Etat aux entreprises publiques, pour combler leur déficit financier, ont totalisé l'équivalent de 30 milliards de dollars soit une moyenne de 4 pour cent du PIB par an (Bénachhou, 2009, p.113).

La mauvaise organisation des procès de production dans les segments formels du secteur privé et le comportement de partage du travail dans ses segments informels (où prédominent les entreprises familiales) limitent la productivité du travail.

Ainsi la croissance économique est bridée par la faiblesse de la productivité.

L'amélioration de l'efficacité du travail nourrit la croissance de la production à long terme. C'est un facteur de hausse des salaires ou de réduction des coûts et des prix et donc de stimulation de la demande et de l'offre de biens si cette dernière est flexible (Sauvy, 1980 ; Bureau International du Travail, 2006).

Cependant ce processus vertueux n'a de chance de s'enclencher que si l'environnement institutionnel encourage la production.

La période 2000-2008 apparaît comme exceptionnelle dans la mesure où l'emploi global a crû à un rythme inégalé jusqu'alors soit 5,4 pour cent de moyenne annuelle. Cette performance est à tempérer d'abord par la qualité des emplois créés. En effet ceux-ci sont pour une bonne part instables et de faibles rendements.

Entre 2000 et 2008 l'élasticité de l'emploi par rapport au PIB apparaît forte, elle est de 1,35, cela indique une croissance de l'emploi supérieure à celle de la production, ce qui signifie qu'un grand nombre de ces emplois est de faible productivité.

Le marché du travail est aussi dopé par le traitement social du chômage (création d'emplois en surnombre dans l'administration publique, travaux d'utilité collective, aides à l'emploi etc.).

D'autre part les résultats atteints en matière de croissance de la production et de l'emploi sont fragiles. Ils ne s'inscrivent pas dans la durée car cette expansion est impulsée par une politique budgétaire soutenant une dynamique des investissements publics, alimentée essentiellement par les recettes fiscales pétrolières.

Pour ces raisons la politique de l'emploi appliquée ces dernières années est inadéquate car privilégiant les formes d'emplois instables et s'effectuant sur fond de grandes distorsions sectorielles.

3. Mouvement structurels de l'emploi

En 1966 l'Algérie était essentiellement une société paysanne où l'emploi agricole totalisait la moitié de l'emploi total. Aujourd'hui ce sont les services qui prédominent avec 56 pour cent de la force de travail occupée en 2009.

La crise économique des années 1980 et 1990 et la transition à une économie de marché ont induit un double mouvement : une régression du salariat et une précarisation progressive de l'emploi.

Sous l'effet de l'étatisation de l'économie le salariat a augmenté, il est de 65 pour cent en 1966, 72 pour cent en 1977, 76 pour cent en 1987. Le désengagement de l'Etat de l'activité économique et la montée du chômage dans la décennie 1990 ont provoqué une reprise du travail indépendant (notamment dans le monde productif informel) et une désalarisation sensible. En 2009 le taux de salariat n'est plus que de 66 pour cent.

L'autre recomposition du système d'emploi a trait à la modification de la répartition sectorielle de la force de travail.

Tableau n° 3 : Evolution de l'emploi en longue période (en milliers) : 1990-2009

Secteurs	1966	1980	1990	1996	2000	2009
Agriculture	873	969	907	1 154	872	1 224
Industrie	233	899	1 353	1 207	1 443	2 912
Dont BTP	71	468	651	705	617	1 718
Services	619	1 289	2 256	3 264	3 963	5 318
Total	1 725	3 157	4 516	5 625	6 179	9 472

Source : *Rétrospective statistique 1990-1996 et Données statistiques*, ONS, Alger.

Contrainte par une faible disponibilité en ressources naturelles - terres cultivables (0,23 ha par habitant en 2008) et eau - par l'insuffisance des ressources financières et par des structures institutionnelles inadéquates (plus de 50 pour cent des terres sont sans titres de propriété en 2000 et 20 pour cent appartiennent à l'Etat) l'agriculture algérienne a vu ses capacités productives limitées.

Le secteur primaire mobilise essentiellement une main-d'œuvre familiale (91 pour cent des effectifs) et recourt peu au salariat (9 pour cent de l'emploi agricole total).

Le nombre de travailleurs agricoles a connu un mouvement irrégulier et bien que l'effectif mobilisé en 2009 dépasse de 40 pour cent celui de 1966 le poids de l'activité agricole dans l'emploi total s'est effondré passant de 50 pour cent à 13 pour cent.

La modernisation progressive de l'agriculture implique une hausse de la productivité du travail et donc une baisse de ses capacités d'emploi futures.

Le secteur secondaire dans son ensemble voit sa part dans l'emploi total décliner entre 1990 (30 pour cent) et 2000 (23 pour cent) puis augmenter ensuite (près de 31 pour cent en 2009).

L'emploi industriel (hors BTP) est passé d'un essor dopé par une croissance extensive à un déclin relatif. Il est multiplié par quatre entre 1966 et 1990 durant l'industrialisation forcée, soutenu par les sureffectifs dans les entreprises publiques. Il baisse en valeur absolue et relative au cours du grand marasme économique. L'effectif est de 702 000 postes de travail en 1990 (soit 15,5 pour cent de l'emploi total) et de 502 000 en 1996 (9 pour cent de l'emploi total).

Le processus d'industrialisation mis en œuvre par l'Etat a tourné court. Obsolète, insuffisamment diversifié, le tissu industriel public est frappé de déclin depuis plus de deux décennies.

C'est l'industrie manufacturière qui a le plus pâti de la crise structurelle du système productif public entamée à la fin des années 1980. Au moment critique du cycle dépressif elle a fonctionné à moins de 50 pour cent de ses capacités de production (Conseil Economique et Social, 1999).

Sa production a reculé de 80 pour cent entre 1989 et 2009 « entraînant une désindustrialisation relative du pays » (Banque Africaine de Développement et OCDE, 2008)¹⁰.

¹⁰ Entre 1990 et 1996 la contraction du produit du secteur industriel (y compris BTP), privé et public, est de 0,1 pour cent de moyenne annuelle.

En déclin l'industrie manufacturière n'a représenté en 2007 que 5 pour cent du PIB contre 20 pour cent pour les importations.

Le programme d'ajustement structurel (PAS) et l'avènement d'une économie de marché ont introduit une rupture dans le système de l'emploi. Ils ont marqué la fin de l'emploi garanti à vie. De 1994 à 2001 intervient un délestage massif des effectifs de la sphère industrielle publique. Environ 199 000 emplois du secteur secondaire (entreprises nationales) ont été supprimés (dont 163 000 dans le BTP) soit 15 pour cent de l'effectif moyen de la période (Musette et *alii*, 2003).

L'industrie manufacturière privée, qui commence à émerger dans un contexte institutionnel peu incitatif, n'a que faiblement compensé l'effritement de l'emploi industriel public.

Avec les deux plans successifs de relance de la production (2000-2004 et 2005-2009), soutenu par l'activité du BTP l'emploi du secteur secondaire reprend un nouvel envol (8 pour cent de moyenne annuelle). Près de 75 pour cent de la croissance de l'emploi enregistrée dans ce secteur durant cette période est due au BTP.

Après l'effondrement de l'industrie publique et le faible développement d'une industrie manufacturière privée durant la lente transition à l'économie de marché c'est le secteur des services qui contribue à faire croître l'emploi, notamment dans ses segments inférieurs, et qui absorbe ainsi une bonne partie du flux de main-d'œuvre en surplus.

L'emploi du secteur tertiaire s'est fortement accru, il été multiplié par neuf environ de 1966 à 2009. Sa croissance a toujours été importante que ce soit en période faste (5,4 pour cent de croissance annuelle moyenne de 1966 à 1985) ou maussade (4,5 pour cent de 1990 à 2000).

Face au chômage l'emploi tertiaire a constitué un refuge. La tertiarisation du système de l'emploi s'est amplifiée avec le fort accroissement de la force de travail et le ralentissement durable de la croissance économique des années 1980 et 1990

Les activités de services occupent une part prédominante dans l'emploi global, 56 pour cent en 2009 contre 35 pour cent en 1966.

Durant la période 1996-2000, marquée par un ajustement brutal des effectifs de l'industrie publique, l'essentiel de la création d'emploi, soit 71 pour cent, a été assuré par le monde hétéroclite des services. Cette contribution, bien qu'en baisse entre 2000 et 2005 (période de relance de la production), est encore substantielle, étant égale à 35 pour cent.

Il est des emplois de services suscités par une demande soutenue et d'autres suscités par les pressions du chômage.

La pléthore d'emploi dans de nombreuses activités de services (commerce formel et informel, administration publique etc.) est une distorsion marquante révélatrice d'une défaillance du système économique.

Hypertrophiée dans nombre de ses segments subalternes l'administration publique est devenue le premier employeur avec un effectif qui s'élève à 32 pour cent de la force de travail occupée en 2000 et à 67 pour cent de l'emploi tertiaire.

La fonction d'exutoire d'une partie de l'univers des services est facilité par l'existence d'activités familiales encadrées dans la sphère sociale (solidarité et partage du travail) et par la logique distributive qui sous-tend l'emploi dans l'administration et les entreprises publiques (situées dans ce secteur).

De nombreuses activités de service sont relativement faciles d'accès, elles sont peu intensives en capital, peu exigeantes en main-d'œuvre qualifiée et présentent de faibles coûts de transaction.

Investir dans les activités de commerce (dont l'importation qui brasse des dizaines de milliards de dollars chaque année) ou les cafés et restaurants jusqu'à saturation est aisé et moins risqué.

Le commerce en forte croissance, lieu de prédilection de l'emploi informel, a mobilisé 14 pour cent de la main-d'œuvre totale en 2000.

L'emploi n'est pas excédentaire dans toutes les activités tertiaires. Il est des services qui sont encore atrophiés, contraints par la rareté de la main-d'œuvre qualifiée et l'insuffisance des investissements (tourisme, activité bancaire, soins spécialisés de qualité etc.).

4. Une forte précarisation de l'emploi

La longue récession économique et la construction d'une économie de marché ont induit une mutation majeure du marché du travail. Le segment primaire de ce marché s'est renforcé avec une forte précarisation de l'emploi. Ainsi l'emploi temporaire atteint le tiers de l'emploi total contre 4,8 pour cent en 1982.

Entre 2000 et 2009 le nombre de salariés temporaires a augmenté de 178 pour cent contre un accroissement de 17 pour cent seulement pour les salariés permanents durant cette même période.

Au sein du salariat l'emploi instable a pris de l'ampleur, poussé vers le haut par l'expansion de l'activité du bâtiment où le capital privé impulse une nouvelle logique salariale. En 2009 l'emploi temporaire représente environ la moitié de l'emploi salarié total.

Le rétrécissement de l'emploi permanent est notable il ne représente que 33 pour cent de l'emploi total contre 66 pour cent en 1982.

Si la précarité s'est consolidée à l'intérieur du salariat elle en déborde les contours et se loge dans le travail indépendant du secteur informel et dans l'emploi d'aide-familial.

La part relative du groupe « employeurs et travailleurs indépendants » - où l'activité informelle est largement présente - stagne pratiquement mais ses effectifs sont multipliés par 2,6 entre 1990 et 2009, passant de 1 024 000 à 2 762 000 personnes.

Quant aux aides familiaux¹¹, bien que leur proportion reste stable (environ 5 pour cent de la main-d'œuvre totale), leur nombre est multiplié par deux durant la même période.

En 2009, salariés temporaires, aides familiaux et travailleurs indépendants représentent un pôle de précarité important.

Ainsi la régulation du marché du travail s'est-elle opérée ces dernières années essentiellement par la création d'emploi instables et à faible productivité alternant périodes de chômage (ou d'inactivité) et travail, générant des revenus faibles et incertains.

Cet ajustement par une précarité du travail en forte hausse traduit les difficultés d'une économie enlisée dans une structure institutionnelle et organisationnelle faiblement incitative.

¹¹ Main- d'œuvre familiale employée dans l'agriculture, l'artisanat industriel ou certaines activités de service (commerce, restauration, hôtellerie etc.). Elle est souvent surnuméraire, en situation de **chômage déguisé**.

Les changements structurels limités et l'inadéquation de la politique économique n'ont donc pas permis une forte création d'emplois décents.

L'ajustement par le bas du marché du travail résulte également dans une certaine mesure de nouvelles formes de gestion du travail allant dans le sens d'une grande flexibilité dans certaines entreprises du monde formel de la production (extension des contrats de travail à durée déterminée et extériorisation des certaines tâches dans des unités périphériques où l'emploi est moins sécurisé)¹².

L'emploi informel (activités non officiellement enregistrées, travail salarié au noir, emploi non salarié à faible productivité des micro-entreprises¹³ etc.) est en bonne partie constitué d'emplois instables.

Le marché du travail informel, en extension rapide, rassemble 17 pour cent de l'emploi total en 1999, 25 pour cent de la main-d'œuvre occupée hors agriculture en 1985, 26,5 pour cent en 2002 (soit 1,4 million de personnes) et 35,6 pour cent en 2004 (Musette et alii, 2003 ; Hammouda, 2006). Les deux tiers de ces travailleurs sont installés à leur compte (travailleurs indépendants et employeurs¹⁴).

L'essor de l'univers informel de production « est une réponse à la rareté et à la pauvreté de populations qui, dans l'incapacité où elles sont de s'insérer dans l'économie dite moderne, s'inventent une autre économie immergée dans le jeu social, conférant à l'échange une fonction de circulation et de redistribution plus que d'accumulation, sans que celle-ci en soit absente » (Bartoli, 1999, p.83).

Le travail salarié au noir concerne un nombre élevé de travailleurs d'après les informations disponibles, selon le ministère du travail environ 45 pour cent de la force de travail des 6 230 unités de production privées enquêtées entre 1997 et 2002 n'étaient pas déclarés à la sécurité sociale .

Selon l'ONS ce sont 29 pour cent des salariés qui ne cotisent pas à la sécurité sociale en 2004 contre 13 pour cent en 1997 (enquêtes auprès des ménages de 1997 et 2004 in Hammouda, 2006).

Face à des coûts non salariaux élevés la tentation pour le travail dissimulé est grande dans les petites et moyennes entreprises, facilitée par le laxisme des institutions chargées de la protection des travailleurs.

La précarité largement concentrée sur les segments non qualifiés de la main- d'œuvre s'est étendue depuis une dizaine d'années aux travailleurs qualifiés et diplômés de l'université (par exemple les contrats à durée déterminée dits contrats de pré- emploi financés par l'Etat concernent ces derniers).

¹² Il faut ajouter que l'Etat a largement usé de l'exutoire que sont les divers dispositifs d'aide à l'emploi dans le secteur public : emplois dits de solidarité d'initiative locale (ESIL), travaux d'utilité publique (TUP) et contrats de pré-emploi (CPE) pour les jeunes diplômés des universités. Ces emplois (323 000 postes de travail pour les ESIL et TUP en 2005 et 57 000 pour les CPE) qui ont représenté 4,7 pour cent de la force de travail occupée en 2005 sont des emplois temporaires.

¹³ En 2005, le nombre de petites et moyennes entreprises était de 342 788 - dont 96 000 avaient une activité artisanale - avec un nombre de salariés de 1 157 856 personnes (dont 192 744 employés dans l'artisanat) soit 14,4 pour cent de la main- d'œuvre totale employée.

¹⁴ L'emploi informel prospère dans les services marchands et particulièrement le commerce (où un tiers des agents, composé de marchands ambulants et de marchands à la sauvette exerce illégalement) et l'activité artisanale.

L'univers informel de production participe à raison de 20 à 25 pour cent à la valeur ajoutée globale hors hydrocarbures en 2003.

L'emploi instable de masse ne peut être une alternative satisfaisante au chômage. Si l'emploi de courte durée apporte de la flexibilité au marché du travail, s'il est nécessaire dans certaines activités (emplois saisonniers dans l'agriculture, l'activité touristique etc.), il devient inacceptable quand il atteint de grandes proportions.

Le travail précaire est générateur d'incertitude. Incertitude du lendemain, de l'emploi et du revenu.

En quête renouvelée d'emploi, souvent mal rémunéré, le travailleur précaire est un travailleur pauvre qui éprouve un sentiment d'exclusion.

La précarisation massive a conduit à l'extension de la dualité du marché de l'emploi dans lequel se côtoient emplois stables et emplois instables¹⁵.

La seconde figure de la dégradation du marché du travail est l'exclusion de l'emploi.

3. Un chômage massif

Le chômage en Algérie est endémique et de grande ampleur.

La croissance extensive mue par les premiers de développement post-indépendance (années 1970 et 1980) et l'émigration de la force de travail ont réduit le taux de chômage qui avait atteint un seuil très élevé dans les années 1960 (33 pour cent en 1966).

Son plus faible niveau est enregistré en 1984 soit 8,7 pour cent de la population active¹⁶.

Le suremploi dans les entreprises publiques et la croissance de l'emploi informel (représentant le quart de l'emploi hors agriculture en 1985) ont fortement participé à la régulation du marché du travail en cette période.

Une partie du chômage ouvert a été transformée en chômage sur le lieu de travail (Kornaï, 1984) dans le monde économique public.

Le chômage a pris une courbe ascendante durant la longue récession/dépression, de 1986-2000, atteignant des sommets impressionnants, 26,4 pour cent en 1997 et 28,8 pour cent en 2000 (voir tableau n° 4).

De 1986 à 1994, où l'activité a baissé, le taux de chômage (21 pour cent en 1987 et 24 pour cent en 1994) aurait été plus élevé si les entreprises publiques avaient opéré un ajustement par les effectifs au lieu d'un ajustement par une baisse de la productivité du travail selon les normes étatiques de gestion.

¹⁵ Le traitement social du chômage a contribué à augmenter le volant de main-d'œuvre temporaire. Ainsi les travaux d'utilité publique (TUP) et les emplois salariés d'initiative locale (ESIL) ont-ils permis d'employer 13,4 pour cent des chômeurs en 2003 et 16,7 en 2004 et ont représenté 12,4 pour cent de l'emploi temporaire total en 2007.

L'aide publique à la création d'entreprises, moyen de lutte contre le chômage, est confiée à l'ANSEJ (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes) et à la CNAC (Caisse Nationale d'Assurance Chômage).

Depuis sa création l'ANSEJ a aidé 63 214 projets d'investissement (dont 55 pour cent situés dans les services et 21 pour cent dans l'agriculture) générant quelque 177 000 emplois.

Quant à la CNAC elle a agréé 3 756 projets entre 2004 et 2005 avec 5 870 emplois créés.

¹⁶ Ce taux est vraisemblablement sous-estimé. Un taux de 16 pour cent figure dans un document de l'ONS (voir Hamel, 1992), cela pose un problème de concordance des chiffres.

Tableau n° 4 : Evolution du nombre de chômeurs (en milliers) et du taux de chômage (en %)

Années	1966	1977	1984	1987	1997	2000	2006	2009
Chômeurs	850	670		1 140	2 049	2 510	1 240	1 072
Taux de chômage	33	22	8,4	21,4	26,4	28,8	12,3	10,2

Sources : Recensements et enquêtes sur la main-d'œuvre, ONS, Alger.

La thérapie de choc du programme d'ajustement structurel a profondément traumatisé le monde du travail habitué à un emploi garanti par la manne pétrolière qui alimente le budget de l'Etat et qui renfloue en dernier ressort les caisses des entreprises publiques en difficulté financière chronique.

La réduction des effectifs excédentaires s'est élevée à quelque 405 000 postes de travail dans le secteur public (entreprises nationales et entreprises locales), entre licenciements, départs volontaires indemnisés, retraite anticipée, dissolution d'entreprises etc., de 1994 à 2001 (Musette et alii, 2003).

Le nombre de chômeurs et le taux de chômage déclinent dès les premières années de la décennie 2000-2010 sous l'effet des deux plans de relance de la production et des mesures spécifiques de la politique de l'emploi (aides à la création d'entreprises et traitement social du chômage).

Ainsi à partir du début des années 2000 on assiste à une décrue du chômage selon les chiffres officiels. Le nombre de sans-emploi diminue de 57 pour cent entre 2000 et 2009 et le taux de chômage régresse, passant de 28 à 10 pour cent.

Cette performance est à tempérer par l'augmentation considérable de la précarité de l'emploi.

Il faut souligner que la fiabilité de la mesure officielle du chômage est souvent contestée¹⁷.

Au-delà de la véracité de l'information économique publique la notion même de chômage telle qu'elle est conventionnellement établie prête à discussion. C'est une construction sociale et statistique (Salais et alii, 1986) qui est fort restrictive¹⁸, elle n'appréhende pas les situations ambiguës qui mêlent chômage et emploi (suremploi ou chômage déguisé) ou chômage et inactivité (cas des chômeurs découragés, exclus du champ du chômage car ne répondant pas au critère de recherche de travail).

Elle n'épuise pas le problème multidimensionnel de l'emploi. Pour mieux saisir la dégradation du marché du travail il faut élaborer d'autres indicateurs portant sur l'emploi occasionnel et le chômage déguisé qu'on rencontre dans le secteur informel et dans certains segments du secteur formel (Gauthié, 2009).

¹⁷ L'enquête du bureau d'études privé Ecotechnics de 2004 évalue le taux de chômage à 25 pour cent contre 17,7 selon l'enquête de l'ONS soit 7 points d'écart.

¹⁸ La concept de chômage tel qu'il est défini par le bureau international du travail (BIT) est fondée sur trois éléments : être sans emploi (n'avoir effectué aucun travail ne serai-ce qu'une seule heure au cours de la semaine précédant l'enquête), être disponible à travailler et être à la recherche d'un emploi.

La définition de l'emploi, envers du chômage, est donc extensive puisqu'elle inclut le travail occasionnel et de courte durée.

Le chômage qui affecte la société algérienne présente une triple caractéristique, il est massif, durable (41 pour cent des demandeurs d'emploi en 2009 avaient une durée moyenne de chômage égale ou supérieure à 2 ans contre 61 pour cent en 2003) et frappe particulièrement les jeunes (75 pour cent des chômeurs en 2008 étaient âgés de moins de 30 ans).

Le taux de chômage des personnes de moins de 30 ans est particulièrement élevé, soit 24 pour cent en 2007 pour une moyenne nationale de 13,8 pour cent.

Un faible niveau d'éducation et de formation professionnelle caractérise la population sans travail, altérant son employabilité, ainsi 57 pour cent des demandeurs d'emploi avaient en 2008 un niveau d'instruction primaire ou moyen.

Les diplômés de l'université à la recherche d'un emploi ont vu leur nombre croître depuis quelques années en raison du manque de débouchés. En 2008 ils ont représenté une proportion importante de la masse globale des chômeurs soit 23 pour cent.

Le chômage a étalé son emprise à la population féminine suite à l'intégration croissante de celle-ci au marché du travail. En 2008 le taux de chômage féminin (17,4 pour cent) dépasse celui des hommes (10 pour cent). Les femmes ont représenté le quart de la population totale à la recherche d'un emploi.

A l'avenir le taux d'activité féminin continuera à progresser du fait d'un changement de comportement sous-tendu par les progrès de scolarisation, ce qui maintiendra une pression sur le marché du travail.

Le chômage en zone urbaine (16 pour cent en 2005) est légèrement supérieur au taux de chômage rural (14,8 pour cent).

Bien que l'épreuve du chômage soit atténuée par la solidarité familiale elle nourrit néanmoins des sentiments de frustration, d'exclusion et d'infériorité sociale (Demazières, 1995). Livrés au désespoir les jeunes chômeurs n'aspirent qu'à quitter leur pays (les drames liés à l'émigration clandestine sur des embarcations de fortune sont récurrents).

Selon l'Organisation Internationale du Travail les études effectuées montrent que dans les pays en voie de développement où la part des jeunes dans la population totale est importante et où le chômage affecte grandement cette catégorie les risques de conflits sociaux violents sont élevés.

Mais il n'y a pas que le chômage qui exaspère le monde du travail, il y a aussi le mal-emploi, tous ces emplois précaires qui sèment la détresse chez un pan important de la force de travail.

Conclusion

Le chômage de masse qui sévit en Algérie est un chômage structurel. Il s'inscrit dans des structures qui inhibent l'activité économique : possibilités d'investissement non utilisées¹⁹, mauvaise allocation des ressources, faible productivité et problème d'appariement de l'offre et de la demande de travail (inadéquation de l'offre d'enseignement aux exigences de l'activité économique).

Il est accessoirement amplifié par une insuffisance de la demande qui alimente un chômage keynésien (selon l'expression de Malinvaud, 1980).

¹⁹ La défaillance des banques publiques, qui contrôlent 90 pour cent du crédit en 2008, freine l'investissement, celui-ci « reste insuffisant, note un rapport de la Banque Africaine de Développement, au regard des disponibilités d'épargne qui dépassent 45 pour cent du PIB » (BAFD et OCDE, 2007, p.119).

Le défaut du système économique prévalent explique en grande partie la montée de la précarité de l'emploi.

L'insuffisance de la croissance des capacités de production qui limite les capacités d'emploi est générée par un cadre institutionnel défavorable²⁰.

Défaillantes sont les institutions actuelles qui encadrent l'économie nationale. Ne protégeant pas suffisamment la propriété et les contrats, elles ont engendré des coûts de transaction élevés - dans un contexte de grande incertitude - qui ont réduit la propension à produire et à investir²¹.

D'autre part les carences en ressources humaines qualifiées à compétence élevée freinent l'élargissement de l'activité économique et la productivité du travail.

L'investissement dans un système d'éducation et de formation de qualité, dans la rénovation des structures institutionnelles et organisationnelles, est plus porteur d'espoir à long terme que l'accumulation dans l'équipement. C'est de la multiplication et de l'interaction des compétences dans une organisation idoine que se construit un avenir prospère.

La dynamique économique qui fait croître l'emploi ces dernières années n'est pas viable à long terme, elle est assurée principalement par une action budgétaire de relance de la production qui peine à se faire relayer par une croissance endogène, auto-entretenu et substantielle des activités hors hydrocarbures (voir Banque Africaine de Développement et OCDE, 2007, p.128).

La politique de l'emploi doit être centrée sur l'emploi efficace c'est-à-dire un emploi de forte productivité. L'amélioration du rendement du travail accroît la production mais aussi les salaires (s'il y a un partage équitable de la valeur ajoutée entre salaires et profit).

L'augmentation du pouvoir d'achat est d'une grande importance économique et sociale.

La croissance intensive (par une hausse de la productivité des facteurs), facteur de prospérité durable, est donc un défi pour l'économie algérienne.

La notion d'emploi efficace inclut la dimension de la qualité de l'emploi et en ce sens elle rejoint le concept d'emploi décent²² en mettant l'accent sur la productivité en tant que facteur déterminant de la production et du revenu.

²⁰ Selon la définition de North (2005) les institutions sont les règles du jeu de l'activité économique (règles formelles ou informelles). Sur la primauté des institutions dans le processus de développement économiques voir North (2005), Islam (2002), Rodrik et Subramanian (2003).

²¹ Des coûts de transactions élevés ont une incidence négative sur l'activité économique. Selon le rapport de la Banque Mondiale sur la pratique des affaires (*Doing Business*) de 2010 il faut 14 démarches différentes en Algérie (contre environ 8 pour la zone Afrique et Moyen Orient et 5 pour les pays de l'OCDE), une durée de 24 jours pour enregistrer une entreprise (contre respectivement 20 et 13 jours pour les deux groupes de pays) etc. Dans ce rapport l'Algérie est classée à la 148^e place sur 183 pays en matière de « facilité de faire des affaires ».

En matière de gouvernance publique les notations de la Banque mondiale concernant l'Algérie sont faibles.

« La communauté des affaires a une confiance limitée dans l'impartialité du système judiciaire, par ailleurs considéré comme lent et inefficace » notent par ailleurs la Banque Africaine de Développement et l'OCDE, à propos de l'Algérie (2007, p.124)

La politique de l'emploi s'inscrit dans une politique globale de développement économique.

Promouvoir une autre logique économique qui affranchit l'économie nationale de sa dépendance à l'égard des ressources naturelles non pérennes (hydrocarbures) et qui entretient une croissance durable suppose un achèvement de la construction de l'économie de marché et une reconstruction de l'Etat avec une amélioration de la gouvernance publique.

Une bonne gouvernance permettra à la puissance publique d'assurer efficacement sa fonction de régulation de l'activité productive, d'améliorer le climat des affaires et de mettre en œuvre une stratégie de développement avisée qui doit accorder la priorité à l'investissement dans la ressource humaine pour édifier une économie du savoir qui se substituera à une économie soutenue par le pétrole.

Références bibliographiques

- Baba Ahmed M., (1999) : *L'Algérie : diagnostic d'un non-développement*, Paris, éditions l'Harmattan.
- Banque Africaine de développement et Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (2007, 2008) : *Perspectives économiques en Afrique*, Paris.
- Bartoli H. (1999) : *Repenser le développement*, Paris, éditions UNESCO et Economica.
- Bénachenhou A. (2009) : *La fabrication de l'Algérie*, Alger (sans mention d'éditeur).
- Benissad ME. (1977) : *Economie du développement de l'Algérie*, Paris, Editions Economica
- Conseil National Economique et Social (1999) : *Rapport sur le développement humain*, Alger.
- Bureau International du Travail (2006) : *Rapport sur l'emploi dans le monde, 2004-2005*, Genève, site internet : www.ilo.org.
- Demazières D. (1994) : *Sociologie du Chômage*, Paris, éditions La découverte (collection Repères).
- Djoulekit H. (2008) : *Rente, développement du secteur productif et croissance en Algérie*, Paris, Agence française de développement, Site internet : www.afd.fr
- Dyer P. (2005) : *Disponibilité de main-d'œuvre, chômage et création d'emplois dans le Maghreb*, table ronde organisée par la Banque Mondiale à Tunis les 24 et 25 mai 2005, site internet: <http://siteresources.worldbank.org>.
- Ecotechnics (2004) : *Activité et emploi en 2004*, Alger, disponible sur le site : <http://www.ecotechnics-int.com>
- Gauthié G. (2009) : *Le chômage*, Paris, éditions La Découverte (collections Repères).
- Hamel B.(1992) : La question de l'emploi et du chômage en Algérie (1970-1990), *Collections statistiques*, n° 48, Office National des Statistiques, Alger.

²²L'emploi décent est défini par l'Organisation Internationale du Travail en termes de stabilité, de niveau de rémunération et de protection sociale.

Hammouda N.E. (2006) : *Secteur et emploi informel : définitions, mesures et méthodes d'estimation*, in : Musette M.S. et Charmes J. (eds): *Informalisation des économies maghrébines*, Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement, Alger.

Islam R., 2002, Des institutions qui sous-tendent le marché, *Finances et développement*, mars 2002, volume 39, n° 1, Washington, Fonds Monétaire International.

Kornai J. (1984) : *Socialisme et économie de la pénurie*, Paris, Editions Economica

(2001) : *La transformation économique post-socialiste*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.

Malinvaud E. (1980) : *Réexamen de la théorie du chômage*, Paris, éditions Calman Lévy.

Musette S., Isli A. et Hammouda N.E, (2003) : *Marché du travail et emploi en Algérie*, Bureau de l'OIT à Alger.

North D. (2005) : *Le processus du développement économique*, Paris, Editions d'Organisation.

Nove A. (1983) : *Le socialisme sans Marx*, Paris, éditions Economica.

Organisation internationale du Travail (2004) : *Quelles politiques pour l'emploi et le travail décent des jeunes?* Genève, site internet : www.ilo.org.

Rodrik D. et Subramanian A. (2003) : La primauté des institutions, *Finances et développement*, volume 40, n° 2, juin 2003, volume 40, n° 2, Washington, Fonds Monétaire International.

Salais R., Baverez N., Reynaud B. (1986) : *L'invention du Chômage*, Paris, Presses Universitaires de France.

Šauvy A. (1980) : *La machine et le chômage*, Paris éditions Dunod.

Stiglitz J.E. (2002) : *Un autre monde*, éditions Fayard, Le livre de poche.